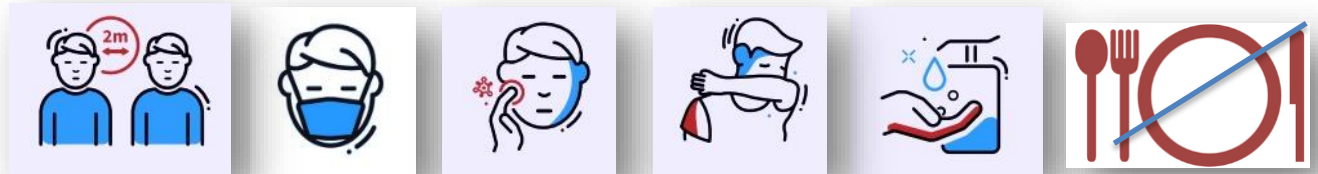


QUELS SONT LES BONNES ATTITUDES ET LES BONS GESTES À ADOPTER POUR SE PROTÉGER ?

Adopter les gestes barrières



Sources : <https://msan.gouvernement.lu/dam-assets/covid-19/arbresdecisionnels/fr/AD-FR.pdf>

- Gardez une distance de 2m avec autrui (ne pas serrer des mains).
- Portez un masque ** si ces distances ne peuvent être respectées.
- Evitez de vous toucher le visage (nez, bouche, yeux) avec les mains.
- Veillez à une hygiène stricte des mains :
 - Se laver les mains fréquemment durant au moins 30 secondes
 - Se nettoyer les mains avec une solution hydro alcoolique s'il n'y a pas de point d'eau disponible
- N'utilisez les verres ou la vaisselle de quelqu'un d'autre.

Se laver systématiquement les mains ...

- Avant de manger
- Avant de boire
- Avant de fumer
- Après chaque passage aux toilettes
- Avant de mettre des gants ou tout autre EPI*
- Après avoir enlevé des gants ou tout autre EPI *



Consultez également les informations complémentaires disponibles sur le site www.stm.lu

Suivre les recommandations données par l'entreprise

- Respectez les règles d'accès
 - À l'entrée l'entreprise
 - Au vestiaire
 - Au sein de l'entreprise (à votre poste de travail, dans les couloirs)
 - Au local de pause
- Respectez les règles en ce qui concerne les vêtements de travail
- Respectez les règles mises en place par votre employeur
 - Pour la conduite de véhicule
 - Pour la conduite d'engins
 - Pour le nettoyage des outils de travail
 - Pour l'utilisation des communs (vestiaire, local de repas...)
 - Pour l'utilisation de gants
- Mettez un masque** lors de l'utilisation des transports en commun

*EPI : Equipement de protection Individuelle

**MASQUE de préférence chirurgical ou tout autre dispositif permettant de couvrir le nez et la bouche.